

Améliorer la cohésion sociale à l'aide d'un meilleur aménagement sportif de la commune de Précigné

PRECIGNE – Sarthe – 72



OFFE Romain

GAE3 – 2014/2015

SERGE Thibault

Améliorer la cohésion sociale à l'aide d'un meilleur aménagement sportif de la commune de Précigné

PRECIGNE – Sarthe - 72

OFFE, Romain

GAE3 – 2014/2015

THIBAULT, Serge

AVERTISSEMENT

- Le PIND est un premier test qui permet à l'élève ingénieur de s'évaluer (et d'être évalué par les enseignants), de prendre conscience des connaissances acquises mais également de la marge de progression et des éléments qui lui restent à acquérir.
- Le PIND est un espace de liberté (le seul dans la formation) qui mesure la motivation de l'élève ingénieur pour l'aménagement.
- Le PIND est un exercice qui doit permettre de problématiser un sujet en s'appuyant sur des recherches bibliographiques, d'élaborer un diagnostic orienté et d'émettre des propositions

Remerciement

Je remercie tout d'abord mon tuteur Serge Thibault pour ses conseils précieux et son aiguillage lors de ce projet.

Je tiens également à remercier M. Jean François Zalesny, le maire de ma commune qui m'a soutenu et qui m'a également apporté des informations très utiles lors de ma démarche.

Je souhaite aussi remercier toutes les personnes que j'ai interrogées ainsi que toutes celles qui ont répondues au questionnaire pour l'aide qu'ils m'ont apporté.

Sommaire :

<u>Index des sigles</u>	1
I. <u>Le sport dans la société française</u>	2
1. <i>Le sport, élément essentiel du bien vivre des territoires</i>	2
2. <i>La pratique sportive en France</i>	3
3. <i>La pratique sportive des français est le reflet de leurs conditions sociales</i>	4
II. <u>Réalisation du diagnostic afin de déterminer l'état actuel du lien entre le sport et la cohésion social dans la commune de Précigné</u>	7
1. <i>Présentation rapide de la commune</i>	7
2. <i>Etat des lieux de la population Précignéenne dans le but de montrer les différences sociales</i>	7
3. <i>Etat des lieux du sport dans la commune de Précigné</i>	10
4. <i>L'enquête sur le terrain</i>	12
5. <i>S'inscrire dans une politique régional</i>	18
III. <u>Le projet : Permettre une meilleure cohésion sociale à Précigné via des aménagements à but sportif</u>	19
1. <i>Rappel des éléments clefs ressortis du diagnostic</i>	19
2. <i>Rendre le sport à Sablé sur Sarthe accessible à tous</i> ..	20
3. <i>Redéfinir les zones piétonnes afin de garantir la sécurité des usagers tout en créant un circuit de footing</i>	21
4. <i>Favoriser le développement de liens sociaux grâce aux aménagements pour le sport</i>	25
5. <i>Les acteurs majeurs du projet</i>	28
IV. <u>Conclusion</u>	29
<u>Annexes</u>	30
<u>Bibliographie</u>	40

INDEX DES SIGLES

CDOS : Comité Départemental Olympique et Sportif

CESE : Conseil, Economique, Social et Environnemental

CNOSF : Comité national olympique et sportif français

EDF : Electricité De France

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

I. Le sport dans la société française.

1. *Le sport, élément essentiel du bien vivre des territoires.*

Le sport a un rôle essentiel dans le développement de l'individu mais il tient également une place certaine au niveau collectif dans la société d'aujourd'hui. Il contribue à un effort commun d'éducation et de socialisation. En effet le sport est une notion transversale de notre société. Le sport peut avoir plusieurs rôles :

- L'éducation
- La santé
- L'intégration sociale des individus

■ *Le sport dans un objectif de prévention pour la santé.*

Le sport comme facteur d'entretien de sa santé, est une chose bien connue de tous. De plus en plus de personnes sont en quête d'un « mieux-être » d'un « mieux-vivre ». La volonté d'une vie plus longue en bonne forme attire dans les salles, les piscines ou les stades de plus en plus de nouveaux adeptes. De plus, les médias et la vision qu'ils diffusent d'un corps idéalisé et en bonne santé contribuent à cette volonté commune et soudaine de faire du sport. Les pratiques d'entretien et d'entraînement se sont déplacées vers les salles de mise en forme (fitness). L'allongement de la durée de la vie, la sédentarité croissante et l'obésité contribuent à faire du sport un objectif de santé publique. C'est donc une attente de plus de la part des citoyens à laquelle doivent répondre les communes.

■ *Le sport a un rôle fort dans l'éducation des plus jeunes.*

Le sport a également une dimension éducative importante qu'il faut prendre en compte. En effet, dès le plus jeune âge, le sport permet d'apprendre des valeurs essentielles au développement personnel de chaque individu. Le territoire doit donc répondre aux attentes des écoles et associations en termes d'aménagements et d'accessibilité au sport, de façon à ce que celui-ci puisse apporter le plus de bienfait aux plus jeunes. Cette capacité du sport à touché les plus jeunes et à leur apprendre des valeurs sociales importantes va être approfondie dans la partie ci-après.

- *Le sport est un véritable créateur de lien social, d'où sont importance au sein des territoires.*

Suivant la manière dont il est pratiqué et accompagné, le sport peut être porteur de valeurs essentielles tant sur le plan du développement personnel que collectif. La maîtrise du corps et le développement de la condition physique, le goût de l'effort et de la compétition, la construction de la personnalité et la confiance en soi sont autant de caractéristiques fortes du monde du sport. Les activités physiques et sportives permettent d'appréhender l'esprit d'équipe, la coopération et le respect d'autrui tout en respectant la discipline et les règles, sans oublier des principes fondamentaux sous-jacents : la convivialité, le plaisir et le sens du partage.

2. La pratique sportive en France

La France dispose d'un réel engouement pour le sport. Près de 65% des français, soit 34 millions de personnes, pratiquent une activité physique ou sportive au moins une fois par semaine tout au long de l'année. En tête des activités les plus pratiquées, demeurent depuis plus de 10 ans : la marche, la natation, le vélo et le jogging-footing.

Pour la plupart, les français pratiquent leurs activités physiques de manière autonome. Seulement la moitié des sportifs déclarés sont adhérents d'une association ou d'une structure sportive. La majorité des activités physiques et sportives se déroulent en dehors de tout encadrement professionnel. Le sport en France est organisé, à l'image du pays, de façon pyramidale. En effet, Le ministère de la Jeunesse et des sports couvre l'ensemble du phénomène sportif français et délègue à des fédérations l'organisation effective de chaque discipline. De plus, Le Comité national olympique et sportifs français s'occupe du lien entre les différentes autorités politiques, le comité international olympique et les différentes fédérations sportives.

3. La pratique sportive des français est le reflet de leurs conditions sociales.

Le sport peut se pratiquer de diverse façons. Il est possible d'intégrer un club, ou bien le pratiquer seul, et ce, selon nos envies. La diversité de pratiques du sport est donc bien évidente, cependant ce qui est encore plus important à soulever, c'est la diversité des publics pratiquant du sport. En effet, les sports ne sont pas accessibles de la même manière, en fonction de la tranche d'âge à laquelle on appartient, en fonction de la catégorie socioprofessionnelle que l'on représente, en fonction de notre état de santé, ou même en fonction de notre sexe.

- Les hommes sont légèrement plus sportifs que les femmes. La différence la plus marquée concerne le niveau de participation à des compétitions ou manifestations sportives où les hommes sont beaucoup plus nombreux.
- L'âge est aussi discriminant. Si les seniors (50 ans et plus) continuent à avoir une pratique sportive comparable à celle de l'ensemble de la population, ils pratiquent beaucoup moins souvent au sein d'une structure ou de manière encadrée, et participent peu à des compétitions.
- Enfin, les catégories socioprofessionnelles supérieures et intermédiaires ont un taux de d'activité sportive globalement plus élevé.

■ La parité homme/femme n'a pas sa place dans le milieu du sport ?

En effet, bien que symbole fort du sport français en ce moment, le sport féminin reste peu représenté, et le taux de participation des femmes aux différents sports se situe loin derrière celui des hommes. Cependant, ces résultats sont dus au fait que les hommes et les femmes ne pratiquent pas les mêmes sports en général. Mise à part le vélo, la natation, la plongée, la marche ou le roller. En effet, les trois quarts des personnes pratiquant le football, le rugby, les autres sports collectifs, ainsi que la pêche, la chasse, la pétanque ou le billard sont des hommes. Les sportives représentent 50 à 75 % des pratiquantes de gymnastique, de danse, d'équitation, de patin à glace ou de randonnée. (cf annexe 1). Ces différences sont dû au fait que le choix des disciplines reflète des aspirations et des modes de pratique différentes. De plus, les femmes pratiquent beaucoup plus souvent leur sport de manière autonome contrairement aux hommes. On peut donc se demander si les structures sportives institutionnelles sont suffisamment adaptées à leurs attentes.

- *A partir d'un certain âge la pratique sportive n'est plus possible ?*

Avec l'âge certains sports collectifs comme, le rugby, le football, ou même des sports individuels, tels que la boxe ou le patinage deviennent vite inaccessibles. Le corps ne peut plus se permettre certains efforts ou certains chocs. On devient alors spectateur des sports qu'on aimait tant, ou l'on se cherche d'autres pratiques sportives plus appropriées. En effet, Seul le vélo, la natation, la randonnée pédestre, la pétanque et la gymnastique attirent plus de 10 % des « seniors ». Ce ne sont pas néanmoins des activités spécifiques aux plus de 50 ans. Elles se pratiquent à tous les âges, car chacun peut s'y adonner selon ses possibilités, du loisir à la compétition (cf annexe 2). Les liens intergénérationnels sont très importants dans une société et donc le sport se doit de les préserver ou même les améliorer.

- *L'accès au sport est conditionné par le niveau de diplôme et le niveau de vie.*

Les pratiques sportives sont conditionnées par le niveau de vie des pratiquants. En effet, certaines nécessitent un équipement spécifique et des déplacements, comme le ski, le golf, la voile etc. D'après l'INSEE, ces activités physiques et sportives coûteuses sont trois à cinq fois plus répandues chez les ménages aisés que chez les moins aisés. Ces écarts de pratique selon le niveau de vie s'amplifient avec l'âge. Après 50 ans, les personnes issues des ménages ayant un faible niveau de vie font tous au plus du vélo. C'est le coût d'accès à certains équipements et les prix d'adhésions aux clubs qui sont les principales causes d'inaccessibilités pour une partie de la population (cf annexe 3 et 4).

C'est notamment pour réduire ces inégalités que le CNOSF s'est engagé en 1995, avec l'Etat et EDF, à créer un réseau d'insertion par le sport.

Le sport met donc de côté certains individus de façon involontaire. Les non-pratiquants doivent constituer une des principales cibles des politiques sportives. Par l'analyse des raisons de ne pas faire du sport, il s'agit d'appréhender les publics les plus éloignés des activités physiques et de comprendre les freins inhérents à la pratique. Les principaux motifs évoqués par les non-pratiquants sont :

- Le manque de temps.
- Le coût des activités, des matériels sportifs ou l'éloignement des équipements.
- Le manque d'intérêt pour le sport.
- L'âge et les problèmes de santé.

Pourtant, plus de la moitié des non-pratiquants a exercé une activité physique ou sportive dans le passé en dehors du sport obligatoire à l'école. Aussi, il apparaît

essentiel de redonner le goût, ou le temps, et les moyens à ces personnes de pratiquer une activité physique.

L'accessibilité au sport pour tous est donc quelque chose d'essentiel, afin de réduire cette impression de classe sociale au sein d'une commune. Ce problème doit être pris au sérieux. En effet, au sein d'un territoire, le sport permet la mixité sociale, il vise à effacer les différences, à créer des liens et du partage entre les individus. Or pour cela il se doit de pouvoir être pratiqué par tous.

Il paraît donc évident que le sport est une notion transversale qui régit le bien vivre des territoires. En effet, il permet, lorsqu'il est accessible à tous, la mixité sociale, ce qui entraîne des échanges entre individus, la création de valeurs communes et permet de se sentir égal aux autres au sein de son territoire. De plus il permet aux plus jeunes d'apprendre le respect de l'autre, ainsi que d'autres valeurs essentielles au bon fonctionnement du territoire. Le sport permet également à la population de partir en quête du « bien-être » et ainsi d'avoir une vie épanouie. C'est pourquoi le sport se doit d'être accessible pour tous au sein du territoire et de favoriser la mixité sociale. Ce projet individuel va donc traiter de, comment l'aménagement du territoire peut il rendre accessible le sport à tous, de façon à ce que la population du territoire se sente unis et égalitaire. Comment l'aménagement du territoire peut il redonner cette force de cohésion sociale au sport ?

II. Réalisation du diagnostique afin de déterminer l'état actuel du lien entre le sport et la cohésion social dans la commune de Précigné.

1. Présentation rapide de la commune.

Précigné est une petite commune rurale de 3200 habitants situé dans le département de la Sarthe en région Pays de la Loire. (cf annexe 7). La commune s'étend au cœur de la vallée de la Sarthe sur une superficie de 57,85 km². Précigné occupe une place stratégique puisqu'elle se situe à une cinquantaine de kilomètres des trois grandes agglomérations que sont Le Mans, Angers et Laval. De plus, Précigné est situé à seulement dix minutes de voiture de Sablé sur Sarthe qui est une des villes les plus dynamiques de la Sarthe.

2. Etat des lieux de la population Précignéenne dans le but de montrer les différences sociales.

Etant donné que ce projet vise à renforcer la mixité social et les échanges, il est important de faire un diagnostique détaillé de l'état de la population. Les déclarations ci-après sont basées sur les données de l'INSEE.

Dans un premier temps, il est important de noter que la population de Précigné est vieillissante. En Effet, La population des plus de 45 ans et plus a grandi de 6% entre 2006 et 2011. Cela va avoir un effet sur la façon dont la commune va rendre le sport accessible à ses usagers mais également sur l'offre en terme de sport que celle-ci va proposer. De plus, la population étant vieillissante, la commune va devoir, dans un souci de mixité sociale, favoriser les échanges intergénérationnels à travers la pratique sportive.

Dans un deuxième temps, il est intéressant de s'intéresser aux catégories socioprofessionnelles lorsque l'on cherche à faire un projet sur le thème du sport et de la mixité sociale (cf annexe 5 et 6). Le chiffre le plus impressionnant est en corrélation avec le vieillissement de la population montré juste avant. En effet entre 2006 et 2011, la part des retraités dans la commune a augmenté de 8%. Dans ce même temps, le nombre de commerçants, d'artisans, de chefs d'entreprises, ainsi que de professions intermédiaires a légèrement augmenté. Alors que toutes les autres catégories socioprofessionnelles ont vu leurs nombre décroître légèrement.

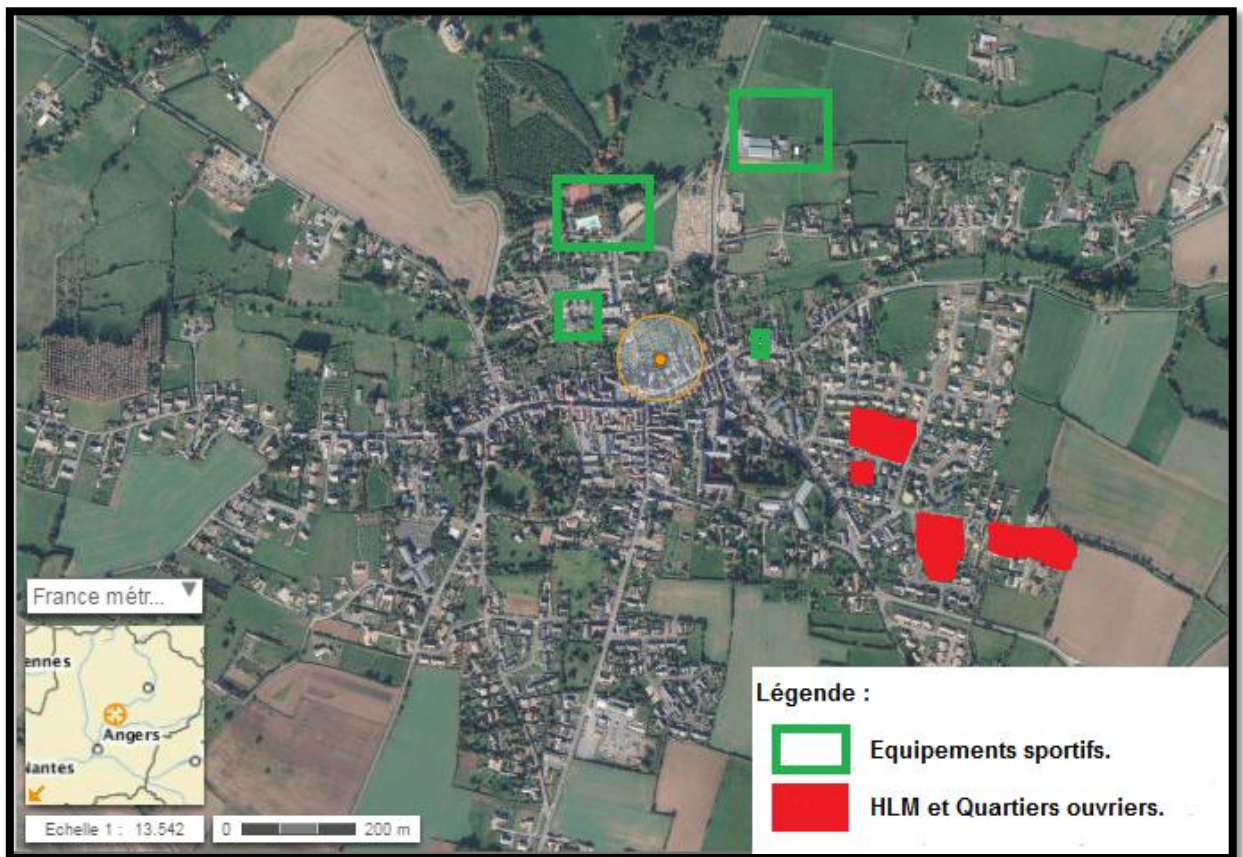
Maintenant, si l'on découpe la population en trois sous classe, en fonction de leurs revenus :

- 1) Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés : 15.2% de la population.
- 2) Professions intermédiaires : 20.9 % de la population.
- 3) Employés, ouvriers : 61.5 % de la population.

On remarque alors, que selon les critères de l'INSEE, plus de 60% de la population appartient aux quartiles 1 et 2 présentés plus haut.

La population est donc très hétérogène, et est fortement représentée par des employés et ouvriers. Il est important de rappeler ici, que la pratique sportive est un plaisir qui peut coûter cher. Notamment à cause du prix des licences dans les clubs ainsi que le prix des fournitures. C'est pourquoi, chaque catégorie n'as pas la même égalité de chance face à l'accessibilité au sport. Il va donc être important de réfléchir se projet de ce point de vu, c'est-à-dire en rendant accessible le sport aux personnes dont les revenus sont les plus faibles.

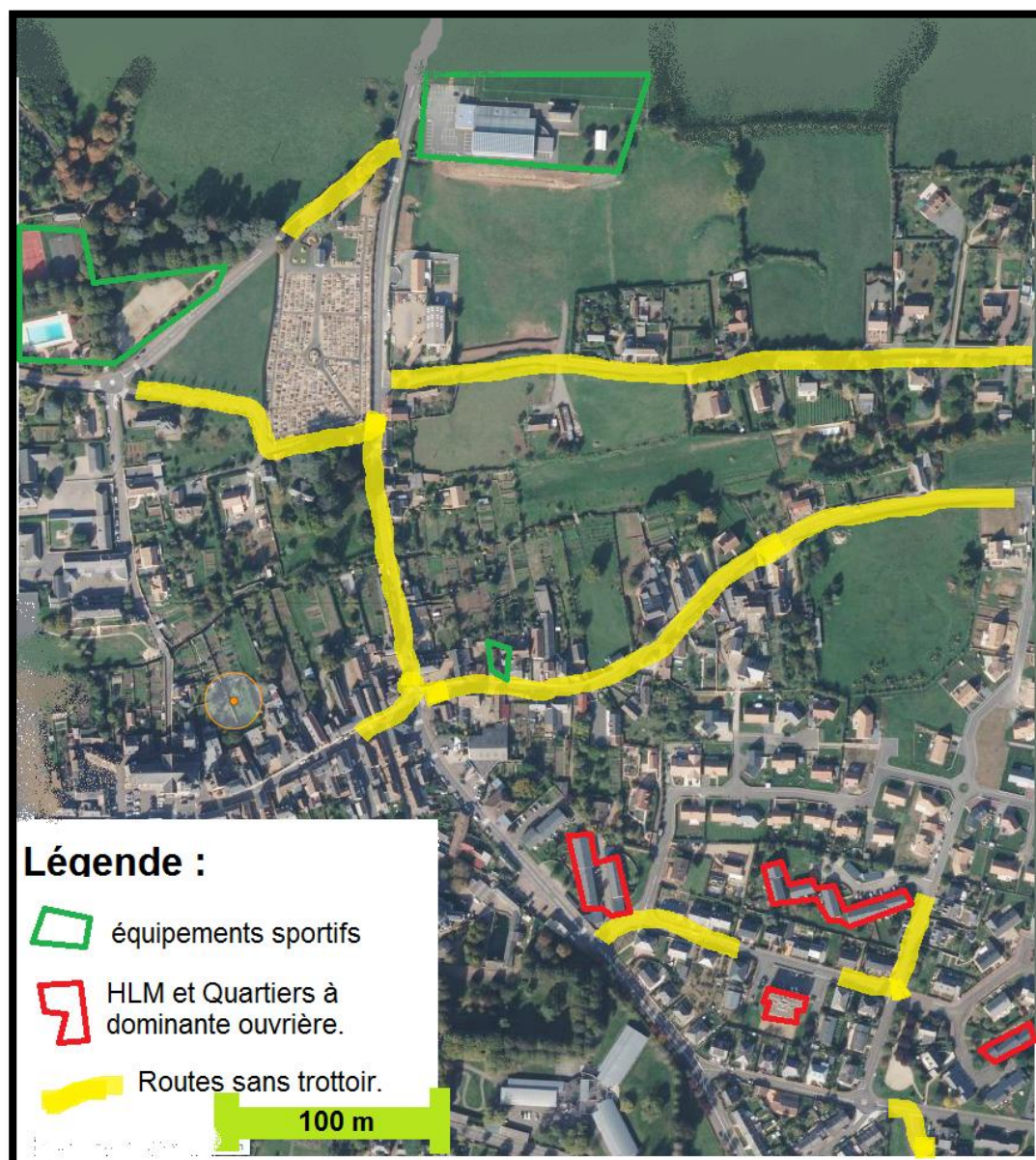
Afin de me rendre compte de l'égalité des chances, compte tenu de l'accès au sport, j'ai décidé de repérer spatialement la position des habitants aux loyers les plus modérés par rapport aux lieux de pratiques sportives.



Cartographie représentant le positionnement des quartiers à loyers modérés par rapport aux équipements sportifs.

Suite à une enquête de terrain, je me suis aperçu que peu de personnes habitant dans ces quartiers ne fréquentaient la salle de boule de fort. J'ai donc réalisé une moyenne statistique afin de voir quelle distance faut-il à ces habitants en moyenne pour atteindre les équipements sportifs (cf annexe 8). En Moyenne, un habitant de ces quartiers doit parcourir 672m afin d'arriver à un des équipements cités ci-dessus. C'est une distance importante quand on sait qu'en plus la route n'est pas aménagée

pour la circulation à vélo et que certains trottoirs sont trop étroits pour permettre une marche sans danger. De plus, la population de moins de 18 ans est élevée dans ces zones d'habitats, l'accès au sport avec la voiture leur est donc impossible. Afin de se rendre compte plus aisément de la dangerosité de l'accès aux équipements sportifs pour ces personnes, j'ai réalisé la carte ci-dessous.



Cartographie montrant l'accès difficile aux équipements sportifs pour les habitants appartenant au premier et second quartile.

On voit clairement que la majorité des grands axes permettant l'accès aux équipements sportifs sont non sécurisants. Sur la plupart des tronçons représentés en jaune, les voitures circulent assez rapidement, bien que ce soit limité à 50 km/h. Les enfants, et même les adultes voulant rejoindre un lieu de pratique sportive, sont obligés de se mettre en danger, et ce phénomène touche plus particulièrement les

personnes appartenant au premier et second quartile, car ils vivent dans le sud de la commune, loin des équipements.

Je n'ai pas pu montrer la même chose pour ce qui concerne les personnes dites « seniors » puisque celles-ci sont répartis de façon homogène sur la commune.

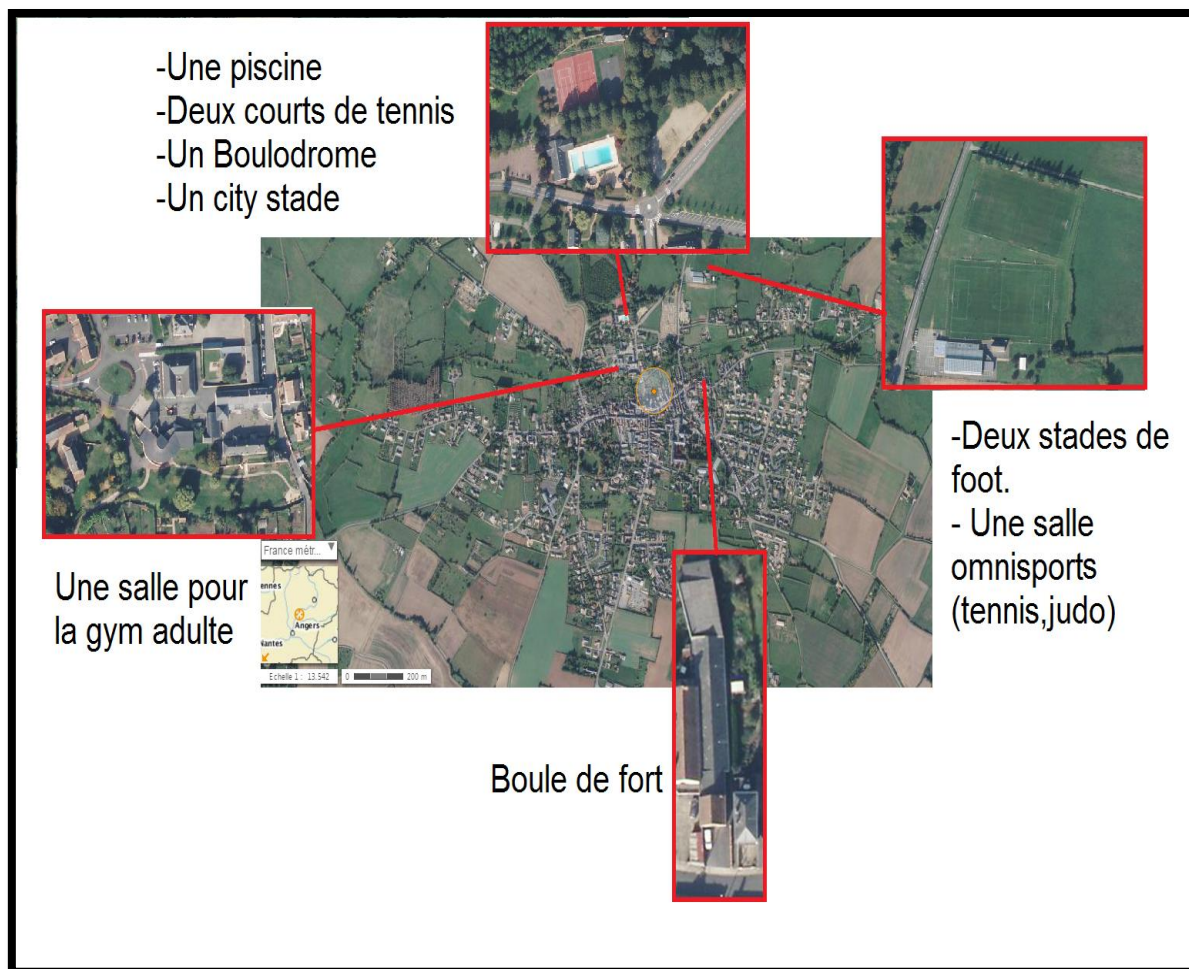
3. Etat des lieux du sport dans la commune de Précigné.

▪ Associations et équipements sur la commune.

Aujourd'hui la commune de Précigné compte Trente associations culturelles et sportives dont neuf associations sportives à proprement parlé. Les trois associations majeures sont : le tennis, le football et les arts martiaux. Chacune de ces trois associations possède des locaux pour la pratique de leur sport. En effet, le club de football possède, deux terrains de football, dont un pour l'entraînement, une petite buvette associée à une tribune, ainsi que des vestiaires. Le club d'arts martiaux et celui de tennis se partagent les vestiaires de la salle omnisports. Pour ce qui est des arts martiaux, l'association dispose d'une petite salle avec des tatamis et rien de plus. L'association tennis possède deux courts extérieurs et un court intérieur.

Pour ce qui est des autres associations, certaines semblent en manque d'infrastructures. En effet, la gym adulte se déroule dans une salle qui initialement servait à l'école, et la boule de fort se déroule dans une très ancienne salle. De plus, la boule de fort est pratiquée essentiellement par la partie grandissante de la population : les retraités.

En termes d'équipements, la ville possède également une piscine qui n'est ouverte que pendant la période estivale, de fin mai à fin septembre, et cela à cause du fait qu'elle ne soit pas couverte. La commune a également fait installer un city stade aux abords de la piscine et du terrain de tennis extérieur.



Aperçu de la localisation géographique des équipements sportifs de la commune.

On remarque très aisément que le sport à Précigné se pratique essentiellement dans la partie nord de la commune. En effet, on y retrouve, le stade municipal avec sa salle omnisport, le boulodrome, les courts de tennis extérieurs, la piscine, le city stade et la salle de gym. Entre autre, seule la salle de boule de fort ne se situe pas à l'extrême nord de la commune. L'accès aux équipements sportifs ne paraît donc pas égalitaire pour tous les habitants de la commune. Or dans un cadre de l'amélioration de la mixité sociale par le sport, celui-ci se doit d'être accessible de façon égalitaire. Il est évident que le temps de parcours entre le domicile et l'équipement sportif ne pourra pas être le même pour chacun, cependant chacun a le droit de pouvoir se rendre à ces divers équipements en sécurité.

▪ La vie sportive à Précigné.

Afin de me rendre compte de la situation de la vie sportive à Précigné, j'ai décidé de récupérer les bilans des effectifs des associations sportives de la commune. Cependant seul, le club de football et le club de tennis ont réussi à me donner les chiffres.

Pour ce qui est de la pratique du tennis, deux faits sont importants à remarquer. Le premier est le fait que le taux de licenciés masculins reste toujours plus important que le taux de licenciés féminins. Cela confirme bien les résultats démontrés au niveau national. Dans un deuxième temps, on remarque également que le taux de licencié chez les adultes est en diminution depuis les années passées, et ce surtout chez les hommes. Cependant, les jeunes semblent montrer un fort intérêt pour le tennis depuis quelques années (*cf annexe 9*). Afin de connaître les raisons de ces variations d'effectifs, j'ai décidé d'aller à la rencontre des principaux concernés. Cela sera détaillé dans une prochaine partie.

Pour ce qui est du club de football, il n'y a pas vraiment de variation significative. Les seules pertes sont dues aux résultats sportifs des équipes d'après le président du club.

J'ai également appris que depuis maintenant une dizaine d'années, les associations réclament des équipements mieux adaptés à la pratique sportive. Le précédent maire, durant ses deux mandats, avait décidé de laisser de côté les projets sportifs, cependant le maire actuel, monsieur Jean-François Zalesny, a décidé de placer au cœur de son mandat, les attentes des associations sportives.

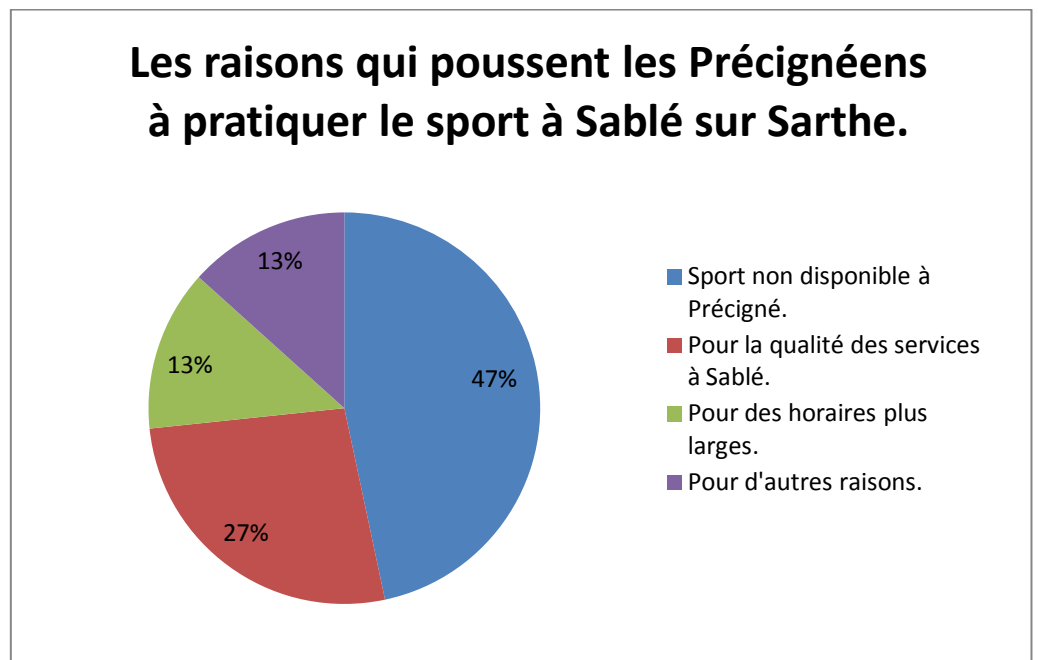
4. L'enquête sur le terrain.

- Réalisation d'un questionnaire afin d'avoir un aperçu de la relation qu'ont les habitants avec le sport.

J'ai réalisé une étude de terrain auprès des principaux concernés, les usagers. J'ai donc dans un premier temps décidé de m'intéresser à la pratique sportive des précignéen afin de savoir quelle place occupe le sport dans leur quotidien et comment le pratiquent t'ils. J'ai alors élaboré un questionnaire (*cf annexe 15*) qui m'a permis, en plus d'étudier la pratique sportive de la population, de voir quelles étaient les attentes de la population et donc de voir si une volonté commune ressortait. Etant donné la mixité sociale au sein de la commune, je ne m'attendais pas à une demande uniforme de l'ensemble de la population.

Afin d'avoir des réponses venant de tous horizons socioprofessionnels, j'ai déposé de nombreux questionnaires dans les lieux de rencontres de la commune. J'ai donc placé les documents dans les commerces de proximité, ainsi qu'à la mairie. Cependant, j'ai récupéré seulement 150 questionnaires remplis, soit 5% de la population totale de Précigné. Les résultats obtenus seront donc peu significatifs à l'égard de la population, mais ils me permettront de me donner une première aperçue de la vie sportive à Précigné mais également de vérifier les résultats de l'enquête nationale sur l'explication de la non pratique sportive des français. Dans un Premier temps, j'ai pu constater que parmi les interrogés, plus de 80% pratiquent une activité sportive au moins une fois par semaine. Cependant, il faut faire attention à ce résultat, car il paraît évident que se soit essentiellement des sportifs qui aient décidés de répondre à ce questionnaire. C'était un risque étant donné que j'ai laissé

le questionnaire en libre service. De plus, Parmi ces personnes, 43% ne pratiquent pas le sport à Précigné. La Majeur partie va à Sablé sur Sarthe, qui est situé à seulement 10 minutes de Précigné.



Graphique montrant les raisons qui poussent les habitants de la commune à aller pratiquer le sport à Sablé sur Sarthe.

On peut donc voir que la principale raison qui pousse les Précignéens à se déplacer à Sablé est le fait du large choix d'activités proposées dans la commune voisine. En effet Sablé sur Sarthe ne compte pas moins de 39 clubs de sport différents et possède une salle de fitness de 1000m² entièrement neuve comptant plus de 600 adhérents. Sablé a donc une force d'attractivité en terme de sport qui est non négligeable et possède des atouts qui peuvent être un plus pour Précigné. En effet, posséder autant d'offres à seulement 10 minutes c'est un véritable plus pour la commune, cependant faut-il encore que ces offres soit accessibles pour tous.

▪ Les entretiens réalisés.

Afin de pouvoir approfondir les résultats du questionnaire, mais également éclaircir certaines zones d'ombres, j'ai décidé de réaliser des entretiens avec certains acteurs de la commune, ayant un lien direct avec mon projet.

- Entretiens avec les présidents d'associations :

Etant donné que l'association est la clef de voute du mouvement sportif et que c'est grâce à elle que le sport est un lieu d'échanges, il me paraissait essentiel de connaître le point de vu des président(e)s de chaque associations sportives sur la pratique sportive à Précigné et le lien social qu'elle développe. Dans un premier temps, comme attendu, chacun m'a fait part du manque d'infrastructures au sein de l'association. Je m'attendais bien évidemment à cette remarque. Cependant, chacun était d'accord pour dire que le point fort d'une association, se doit d'être la capacité d'accueil des licenciés, la capacité à leur donné envie de passer un moment ensemble

lors de la pratique sportive, mais également avant et après. En effet, le club de football, ainsi que l'association de boule de fort, possèdent un lieu de rencontre, plus communément appelé « buvette », où les licenciés se retrouvent avant et après la pratique sportive, afin d'échanger, et donc renforcer le lien social. Le président du club de football, Monsieur Pierre-Jean Lardeux m'a également dit « Le club serait mort aujourd'hui si nous n'avions pas de buvette. » Cependant, les deux autres clubs accueillant le plus de licenciés que sont le tennis et le judo, possèdent seulement des vestiaires. Il n'y a aucun espace dédié à l'accueil des licenciés, des équipes visiteuses, c'est-à-dire, rien pour garder les enfants en sécurité avant et après les entraînements. C'est un fait qui paraît absurde quand on sait qu'à eux deux, les clubs représentent plus de cent licenciés. C'est-à-dire que ces cent personnes, viennent à leur entraînement, puis repartent comme ils en sont venus, sans même pouvoir avoir un moment de détente avec les autres licenciés. Cela entraîne des comportements individualistes. De plus, Mme Marivie Moreau, la présidente du club de tennis, m'a clairement dit « Si au jour d'aujourd'hui nous perdons autant de licenciés adultes c'est car nous n'avons pas de club house ! ». En effet, il paraît évident que la bonne santé d'un club est notamment due à la bonne entente entre ces adhérents, et pour cela il leur faut un lieu d'échange. Ceci est vraiment la chose importante qui est ressorti de ces entretiens. Dans un second temps, comme j'avais pu le remarquer, aucune infrastructure sportive n'est équipée pour les personnes à mobilité réduite. Ceci se doit d'être corrigé lorsque l'on veut appliquer le principe d'égalité des chances face à la pratique sportive.

- Des retraités encore apte à pratiquer le sport :

Les personnes de plus de 45 ans, comprenant des retraités mais également des seniors, représentent 46,1% de la population, et ce chiffre est en augmentation depuis 2006, c'est pourquoi j'ai décidé d'en interroger certains afin d'avoir leur ressenti sur leur accessibilité au sport et sur la façon dont la mixité intergénérationnelle est perçue. Mon premier entretien avec une dame de 65 ans m'a permis de voir les limites du sport à l'échelle communal. En effet, cette dame souffrant de problème de dos et ne possédant pas de véhicule, ne pouvait à la fois pas pratiquer de sport à Précigné car aucun sport doux n'était proposé, mais ne pouvait également pas se rendre aux cours de gym douce donnés à Sablé sur Sarthe, à seulement dix minutes de chez elle. Il est évident qu'une commune comme Précigné ne peut pas proposer tous les sports possibles et imaginables. Cependant, il est essentiel pour le bien de la commune, de profiter de l'offre sportive de Sablé sur Sarthe. C'est pourquoi, la question de l'accessibilité au sport est à revoir. Il semble nécessaire de mettre en place un ou des moyens de transport permettant aux habitants de se rendre à Sablé sur Sarthe pour pratiquer leur sport lorsque ce n'est pas possible à Précigné. Un second entretien avec un monsieur de 51 ans cette fois ci m'a permis de voir l'importance du lien intergénérationnel. En effet ce monsieur n'a pas cessé de me louer les mérites de ses anciens coachs sportifs. D'après lui, c'est sur les terrains de football de la commune qu'il a appris grâce à ses coachs des valeurs qui lui ont permis de se faire une place dans son métier. Il m'a notamment cité, la combativité, et la capacité d'écoute des autres. Toujours selon lui, « on a besoin de modèle dans la vie », et le sport nous en apporte certains.

De plus d'après une enquête réalisée par le Conseil économique, social, environnemental des Pays de la Loire, d'ici à 2030, l'âge moyen va augmenter de 4 ans en Pays de la Loire et les plus de 60 ans constitueront près d'1/3 de la population régionale. Ils représenteront autant de personnes actives et autonomes souhaitant disposer d'activités de proximité et d'un encadrement adapté. Leur santé, leur socialisation et leur autonomie dépendront pour une grande partie de leur pratique sportive.

Avoir une activité physique, quelle qu'en soit la forme, est nécessaire à tout âge mais son impact sur la santé est encore plus déterminant après 65 ans. Elle contribue à accroître la longévité mais aussi à limiter la dégradation physique et par là même à reculer la période de perte d'autonomie. Les effets de l'activité physique sont particulièrement bénéfiques sur les personnes encore autonomes ou sur celles qui, sans être dépendantes, deviennent plus fragiles, en leur permettant de garder les capacités utilitaires dans la vie courante.

D'après les rapports du conseil économique et social « le développement du sport senior représente un nouvel enjeu pour le mouvement sportif et les collectivités locales qui doivent prendre en compte les attentes de ce public en croissance (rythmes et horaires, besoins et capacités) tout en veillant à sa pluralité. Certaines disciplines, proposant une activité loisir, correspondent plus facilement aux demandes des seniors comme la randonnée, le cyclotourisme ou encore la natation. En échos aux valeurs d'échange et de dialogue, le développement du sport senior est une opportunité pour le mouvement sportif et les collectivités de s'inscrire dans une logique intergénérationnelle. »

- Monsieur le Maire, J.F. Zalesny :

Au cours de mon projet, j'ai eu de nombreux entretiens avec Monsieur le Maire. Dans un premier temps, ceux-ci avaient pour but de définir la politique de la ville, de comprendre ses attentes et ses objectifs de mandat. M. Zalesny m'a alors confié qu'il « avait fait la promesse de consacrer du temps et de l'argent aux projets sportifs durant son mandat. ». Cependant, j'ai également pu me rendre compte que d'autres projets étaient en cours sur la commune, comme notamment la reconstruction de la place centrale et des routes avoisinantes, ainsi que des projets d'agrandissement des écoles. J'ai donc pu voir que mon projet s'inscrivait bien dans la politique de la ville, et j'ai senti que Monsieur le Maire était prêt à m'aider dans la réalisation de celui-ci. Les entretiens suivants m'ont permis de lui demander des conseils et de lui faire part de mes avancées concernant le projet. Il m'a alors fait part de son enthousiasme concernant les questions de l'accès au sport en sécurité et notamment de la sécurité des enfants qui se rendent au sport seul, en vélo ou à pied. Car d'après lui, beaucoup d'enfant se déplace en trottinette et en roller de façon dangereuse. Il m'a également fait part de son envie de monter un skate parc dans la commune car depuis des années les parents le réclame. Comme j'avais pu le remarquer lors de mes études de terrain, les enfants ne sont pas en sécurité lors de leurs trajets. Or se sentir en sécurité est primordial pour se sentir bien dans une commune. Tous doivent pouvoir bénéficier des mêmes facilités d'accès au sport.

- Des licenciés du club de tennis :

Il est important de préciser que cette entretien a été réalisé en collectif, et plus précisément avec cinq tennismans de l'association. Lors de cet entretien ce qui est souvent ressorti est le fait que leur sport ne peut pas être réellement pris au sérieux dans la commune à ce jour. En effet, selon eux il n'y a pas un véritable esprit de club, il n'y a pas cette cohésion attendu au sein des clubs habituellement. D'après l'un d'entre eux, ils ont le sentiment « de ne pas appartenir au club mais seulement de pratiquer un loisir », or ce n'est pas ce qu'ils attendent d'un club de tennis. D'après eux c'est cela qui explique la fuite de certain joueur vers les clubs environnant. De plus, lorsque je leur ai proposé l'idée d'un club house, cela a fait l'unanimité, c'est ce genre d'infrastructures qui permet à un club d'exister en tant que tel.

- Des non pratiquants :

Il me semblait intéressant de ne pas écouter seulement les sportifs et de prendre en compte les avis de ceux qui ne pratique pas de sport, afin d'en connaître les raisons. Mon premier entretien a été avec un monsieur, élevant seul ces deux enfants. De part sa situation, le principal frein qui le pousse à ne pas faire de sport est le manque de revenu financier. Cependant, il n'a pas privé ses enfants, puisque tous deux font parti d'un club de sport. Ce monsieur m'a révélé que si il avait à pratiquer un sport, se serait de la musculation, et ce notamment à la salle de fitness de Sablé sur Sarthe. Or, les abonnements sont onéreux et les trajets aller-retour lui reviendraient trop cher également. Cependant, peut-être que si les coûts de trajet n'étaient pas si hauts, ce monsieur irai à la salle. Mon deuxième entretien, avec un monsieur venant d'emménager dans la commune, a essentiellement mis en lumière le manque de sécurité lorsque l'on veut pratiquer du sport de façon autonome dans la commune. En effet, ce monsieur aimait bien faire des joggings de temps en temps, or selon lui, sa nouvelle ville ne s'y prête pas. Il a déclaré, « lorsque vous courez, vous sentez les voitures vous frôlez, c'est très dérangeant. » et « les trottoirs sont bien trop étroits ».

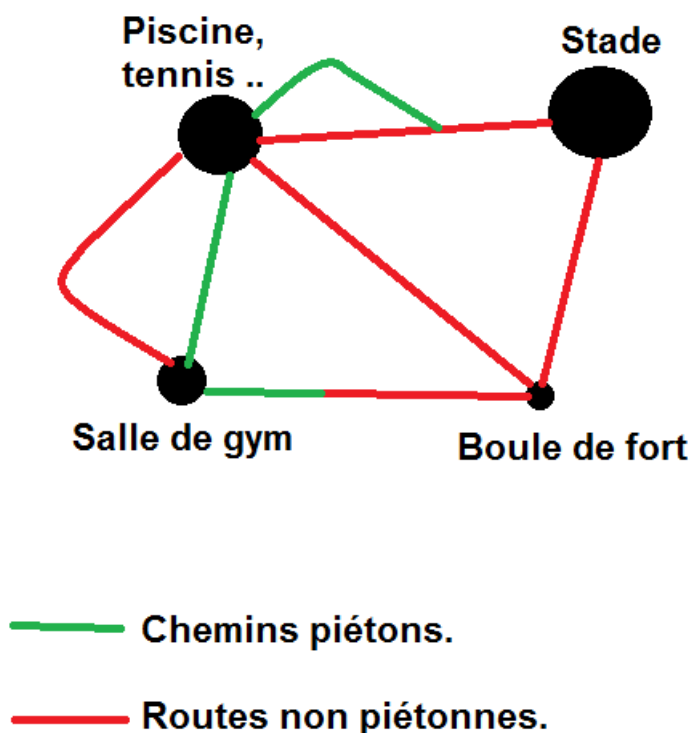
Deux problèmes sont donc ressortis grâce aux entretiens avec ces non pratiquants, il reste donc à voir comment en prendre compte dans mon projet.

▪ Compréhension d'un parcours : suivi d'élèves se rendant au stade.

Afin de comprendre les problèmes d'insécurité évoqué par monsieur le Maire en se qui concerne les enfants, j'ai décidé de les suivre lorsqu'ils se rendaient au stade. Bien évidemment ils étaient accompagnés d'un professeur. Lors de la majeure partie du trajet, je n'ai relevé aucun risque, puisque les enfants marchaient en rang sur le trottoir. Cependant arrivé à cinquante mètres du stade, les enfants ont du marcher sur la route, et cela car le trottoir ne faisait plus que soixante centimètres de large. C'est véritablement là que se situe le danger. Or à cet endroit, la route est bordée par deux murs assez imposants, ce qui peut être un problème dans une question de réaménagement de la route. (cf annexe 10)

- Mon ressenti sur le sport et son accès dans la commune.

Selon moi, ce qui est important, c'est de pouvoir se rendre aisément à son sport mais également de s'y sentir bien. C'est pourquoi, j'ai dans un premier temps réalisé un graphe montrant la liaison entre les différents équipements sportifs de la commune.



Graphique montrant les types d'accès entre les différents équipements sportifs de Précigné.

On voit dans un premier temps que des chemins essentiellement piétons existent entre ces différents équipements. Cependant, de part mon expérience personnelle, ils ne sont presque jamais utilisés, soit car ils sont cachés, ou soit car ils paraissent difficilement praticables. En effet, comme on peut le voir sur la photo (*cf annexe 11*), la liaison entre la zone de la piscine et le stade peut se faire par un chemin arboré plutôt sympathique. Cependant de loin on y voit de grande barrière qui semble à première vue barrer le passage. De plus, la route est pleine de trous, ce qui en rend le parcours à vélo désagréable. Toujours selon moi, en favorisant l'accès au sport dans la commune par ces piétons, on renforcerait le sentiment de sécurité des individus et tout le monde pourrait alors profiter du même accès au sport en terme de déplacement. De plus, le déplacement à pied ou à vélo permet de se rendre au sport par le sport ce qui est une chose intéressante. On peut également dire que les trajets à pied sont plus propices aux échanges avec autrui. C'est donc selon moi quelque chose à prendre en compte.

5. S'inscrire dans une politique régionale.

La région Pays de la Loire a été nommée première région sportive de France en vu du ratio, nombre d'habitant/nombre de licencié. De plus la Région des Pays de la Loire étant globalement bien dotée, l'enjeu est aujourd'hui de conforter l'existant et de combler les manques. En ce sens, une mutualisation des équipements, entre les territoires et entre les disciplines, doit être envisagée afin de répondre à une double exigence : polyvalence et spécialisation. Pour cela, les équipements doivent, dès leur conception, s'inscrire dans une logique de modularité, pensée à partir des usages et concertée à partir des pratiques et des attentes locales.

Il faut également noter que penser les équipements sportifs aujourd'hui passe aussi par l'incitation aux déplacements doux ou alternatifs. L'intermodalité répond à la fois à des enjeux de développement durable et de santé publique, la marche ou le vélo constituant en tant que telle une activité physique.

Le conseil économique, social et environnemental des Pays de la Loire, a fait état d'un rapport dans lequel il donne de nombreuses préconisations ayant des liens avec mon projet. Les préconisations suivantes vont donc devoir être prises en compte lors de l'établissement de mon projet final.

Dans un premier temps il recommande de privilégier l'échelle intercommunale pour mettre en place la concertation autour des projets sportifs de proximité, notamment pour les équipements structurants du territoire. Il propose aussi de développer au sein des clubs une offre d'activités diversifiée en direction de tous les publics, notamment loisirs et/ou santé/bien-être, mais également de favoriser les activités et les manifestations sportives dans une logique intergénérationnelle.

De plus, il incite à mettre en place un projet sportif territorial qui permet de favoriser les échanges et développer les partenariats avec le secteur social, médico-social et les acteurs de l'insertion.

Le conseil économique, social et environnemental des Pays de la Loire recommande également de favoriser la cohérence et la mutualisation des équipements à l'échelle de familles d'activités (sports collectifs de balle, sports individuels, sports de combat...).

En terme d'accessibilité aux équipements, le conseil préconise d'optimiser les déplacements autour des équipements sportifs grâce au développement de l'offre de transports collectifs et de solutions alternatives (pistes cyclables, voies piétonnes, covoiturage...), mais également de renforcer l'utilisation de tous les équipements sportifs en étendant les horaires d'ouverture, y compris en dehors du temps scolaire pour les équipements ou aménagements d'établissements, et travailler à des solutions innovantes d'accès aux équipements (horaires, gestion de créneaux, accès...). Puis il conseil d'encourager les déplacements qui favorisent l'activité physique, en développant des réseaux cyclables denses et sécurisés dans les centres villes et des parcours piétonniers plus confortables, lisibles et protégés. Il recommande aussi de constituer un réseau étoffé de parcours de santé accessibles et adaptés à tous les âges de la vie.

Pour finir, le conseil de favoriser la mutualisation des équipements et l'interactivité par la constitution de "multiplexes" de proximité à l'échelle intercommunale et de concevoir les équipements sportifs comme des espaces à vivre en développant des lieux partagés de rencontre et de convivialité et des solutions de garde pour les enfants.

III. Le projet : Permettre une meilleure cohésion sociale à Précigné via des aménagements à but sportif.

1. Rappel des éléments clefs ressortis du diagnostique.

Les associations sportives ainsi que les habitants de la commune sont d'accord pour dire que la notion d'échange entre usager est un élément essentiel du bien vivre d'un club et même du territoire. Sur ce thème il est clairement ressorti que l'association de tennis souffrait d'un manque de structure d'accueil des licenciés. En effet, il manque un endroit où ils peuvent dialoguer, créer de nouveaux liens et être unis sans différence. Le club en a besoin pour retrouver une identité.

De plus, toujours dans l'idée du sport comme créateur de lien social, la question des échanges intergénérationnels me semble existentielle. Tout en sachant que le conseil économique, social et environnemental des Pays de la Loire soutiens vivement les projets sportifs visant à la création de ces liens.

Dans un second, le diagnostique fait ressortir la notion d'égalité des chances, qui est une notion primordiale lorsque l'on veut créer une véritable cohésion sociale. Dans cette notion d'égalité des chances, on retrouve ici essentiellement la question d'accessibilité pour tous au sport et à ses équipements. Cet accès doit notamment se faire en sécurité, ce qui n'est pas le cas partout dans la commune. Le CESE des Pays de Loire recommande également un accès en sécurité à ces équipements, mais également un accès par des moyens de transports doux et si possible sportifs.

Cependant la commune de Précigné a ses limites en termes d'accessibilité. En effet, tous les sports ne sont pas présents à Précigné. Certains peuvent y être amenés si cela s'intègre dans une politique plus grande, ou dans un projet visant à améliorer différents points dans la commune. Cependant si ce n'est pas le cas, la commune doit profiter de sa position géographique et donc rendre accessible les équipements sportifs de Sablé sur Sarthe à sa population.

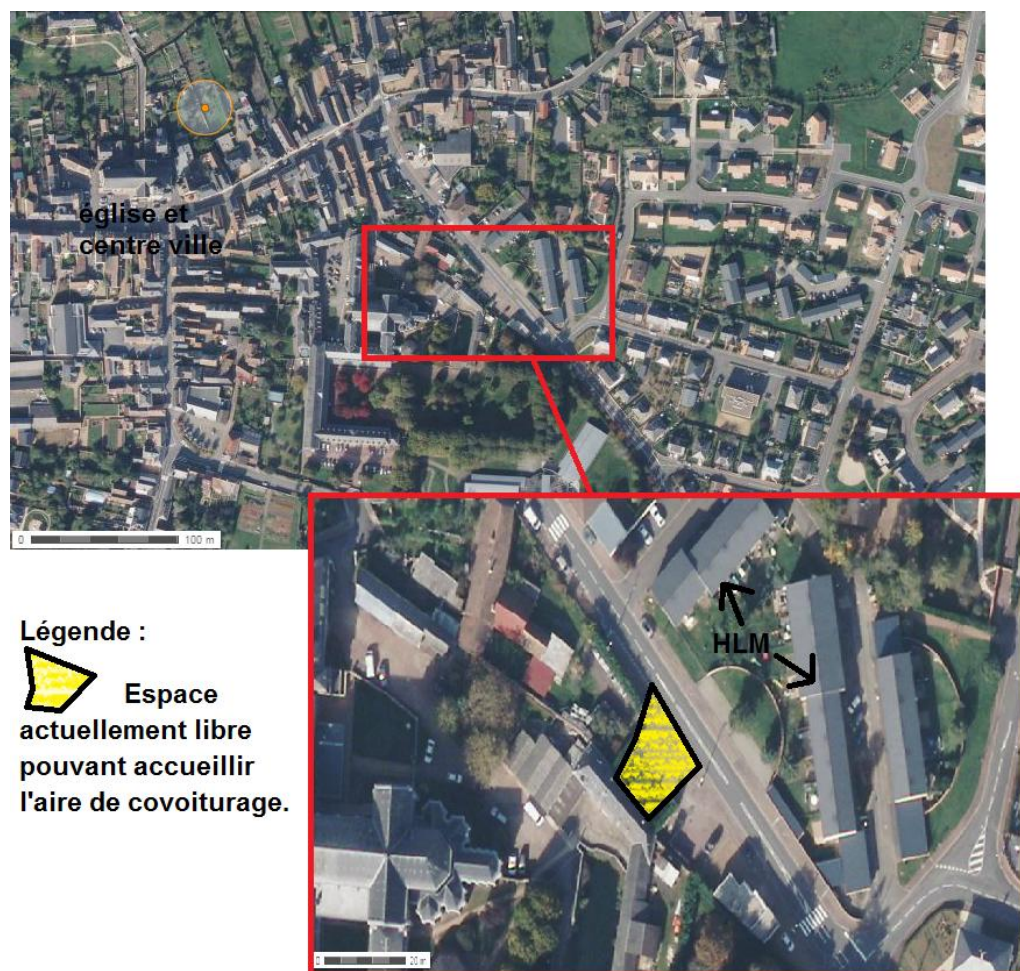
Je souhaite maintenant rappeler les maitres mots du CESE des pays de la Loire en se qui concerne les aménagements sportifs :

- Créé du lien social et intergénérationnel.
- Rendre les équipements accessibles via des transports doux.
- Mutualisation et modularité des équipements.

Le projet se doit de respecter au mieux les attentes de la population et du CESE afin d'assurer une cohésion sociale au sein du territoire.

2. Rendre le sport à Sablé sur Sarthe accessible à tous.

Les habitants de la commune doivent pouvoir se rendre à Sablé sur Sarthe le plus aisément possible et à moindre frais afin de rendre le sport accessible à toutes les classes sociales. Ici l'accès au sport par le sport est impossible, car il n'est pas envisageable de créer des pistes cyclable sur le 15 km de route séparant sablé de Précigné. Cependant afin d'être en accord avec les attentes du CESE et avec la question du faible coût du transport, le covoiturage semble être une solution adéquate. En effet, le covoiturage permet de partager les frais de transport, mais également de faire des rencontres, d'échanger lors des trajets. Le covoiturage est donc une solution très adaptée à la notion de renforcement de la cohésion sociale lors de l'accès au sport. Il faudrait donc créer une aire de covoiturage à Précigné. Celle-ci servirait au sport mais pas seulement. En effet, les personnes âgées pourraient utiliser le covoiturage pour aller faire leur course par exemple. Cette aire de covoiturage serait à but non lucratif et serait donc gérée par la mairie pour ce qui concerne les réservations de covoiturage. Afin d'être accessible à tous de la même manière, cette aire devrait se situer en plein centre ville, là où l'accès piéton est simple et sécurisé. Juste en face de deux HLM se situe un espace vide, accueillant autre fois des containers. Cette espace est parfaitement située pour devenir une aire de covoiturage car il se trouve le long de la route menant directement à Sablé sur Sarthe.

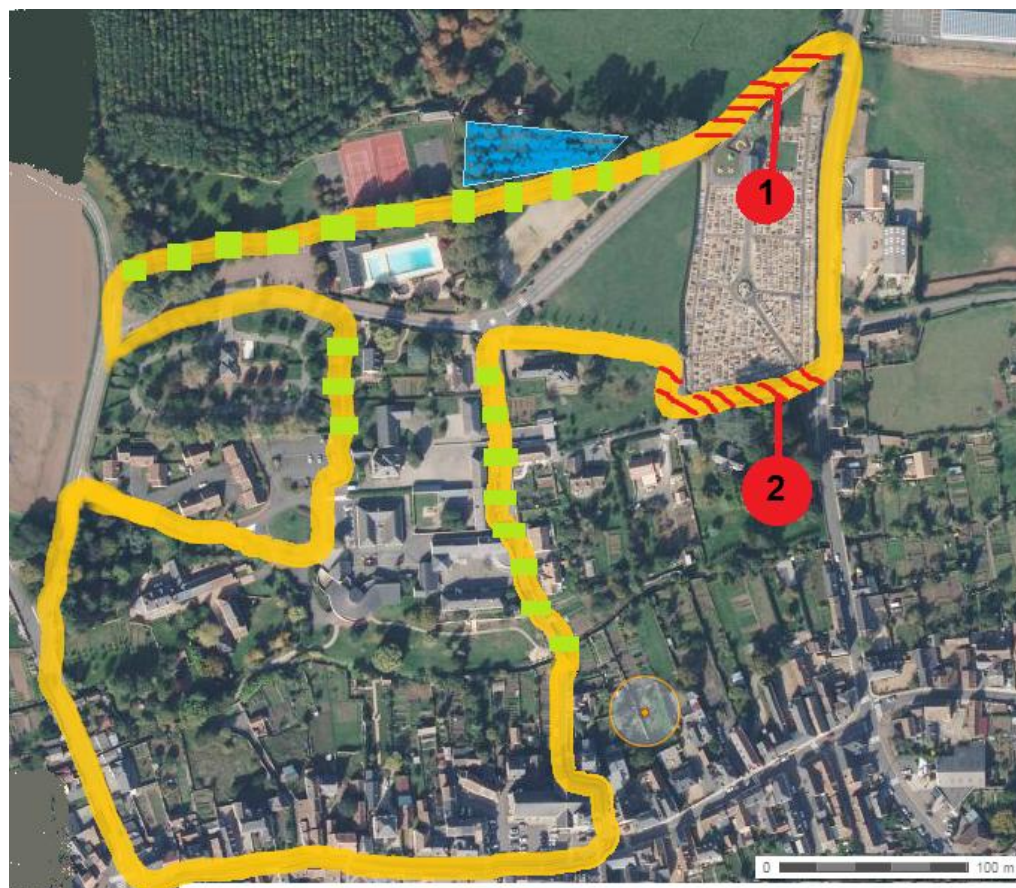


Photographie représentant l'espace pouvant devenir une aire de covoiturage.

3. Redéfinir les zones piétonnes afin de garantir la sécurité des usagers tout en créant un circuit de footing.

L'accès aux différents équipements doit se faire en garantissant la sécurité des usagers. De plus au sein de la commune il est judicieux que cet accès se fasse par des transports doux tels que le vélo ou la marche. Si l'on crée des zones piétonnes pour se rendre d'un équipement à un autre, pourquoi ne pas faire en sorte que ces zones plus sécurisées ne soient pas en même temps utiles aux joggeurs. La notion d'accès au sport par le sport ne serait que renforcée et cela permettrait de proposer, aux personnes souhaitant faire du sport en autonomie, une solution alternative aux salles de fitness par exemple. De plus, il serait intéressant de proposer sur ce parcours, un parcours santé, cela créerait un espace sportif ouvert sur l'extérieur et ouvert à tous, ce qui permettrait à tout type de personnes de s'y croiser et de pourquoi pas y créer des liens sociaux. Cela permettrait dans tout les cas à chacun de voir qu'il est capable de faire comme les autres, et ça, c'est primordiale pour renforcer le sentiment d'intégration dans un territoire.

Pour cela j'ai décidé de m'appuyer sur les zones déjà sécurisantes pour les piétons, et j'ai défini des zones à retravailler. De plus, afin de créer un parcours de jogging qui soit attractif, j'ai décidé de choisir un tracé ne passant qu'une seule fois devant chaque équipement sportif, sauf la salle de boule de fort. Mise à part les deux zones, 1et 2, la totalité du parcours ainsi définit est, soit totalement piéton ou soit possède de larges trottoirs. En plus d'être sécurisant et utile aux joggeurs, ce parcours passe juste devant les écoles et permettra aux élèves d'avoir un accès au sport en sécurité lorsque les zones à risques seront modifiées. Cependant, ce petit parcours de seulement 2 km environ ne conviendra pas aux plus sportifs de la commune.



Légende :

-  **Parcours sécurisé liant les équipements sportifs de la commune.**
-  **Portion entièrement piétonne.**
-  **Portion à risque.**
-  **Zone possible pour le parcours santé.**

Plan du parcours, au maximum piéton, liant les équipements sportifs entre eux et au reste de la commune.

L'important sur ce parcours est de corriger les zones à risques. La zone numéro 2 correspond à une portion de route en sens unique, les piétons ont donc de la place pour circuler, cependant la sinuosité de cette portion provoque un risque pour eux.

Cette sinuosité ne peut pas être corrigée, cependant la solution la plus simple reste soit la mise en place de panneaux d'avertissement, ou soit la mise en place de ralentisseurs tels que des « dos d'ânes ».

Pour ce qui est de la zone numéro 1, le problème vient du fait que les trottoirs sont beaucoup trop étroits pour permettre une marche en sécurité. (*cf annexe 10*)

La route à cet endroit est également étroite, il est donc impossible de simplement augmenter la taille des trottoirs sans se préoccuper des problèmes sur la circulation. C'est pourquoi j'ai décidé d'agrandir le trottoir côté gauche, afin que celui-ci soit en lien avec la zone piétonne situé juste avant (*cf annexe 11*). Etant donné que le trottoir sera plus large d'un côté, la circulation automobile se doit d'être reconfigurée. Dans ce genre de cas, c'est la circulation avec un sens prioritaire qui s'impose, c'est-à-dire que les véhicules sortants de la commune et donc arrivants côté piscine, seront prioritaire sur ceux entrants dans la commune. Par la même occasion, cela permet de réduire la vitesse des véhicules en approche de la commune. Sur la photo ci-dessous, on peut voir à quoi cela pourrait ressembler.



Photo du projet d'extension du trottoir.

Cette extension du trottoir permettrait de voyager d'un équipement à un autre de façon sécurisante. De plus, les écoles empruntent ce chemin pour se rendre au stade,

donc cela permet à chacun de savoir ses enfants en sécurité lors des trajets. Cet aménagement entre totalement dans les préconisations du CESE des Pays de la Loire, puisque celui-ci demandait d'« optimiser les déplacements autour des équipements sportifs ». Ce qui est le cas ici puisque les habitants n'auront plus aucun risque à se déplacer à pied pour accéder aux équipements.

4. Favoriser le développement de liens sociaux grâce aux aménagements pour le sport.

■

Au jour d'aujourd'hui, on a pu constater que l'association du tennis perdait des licenciés adultes, mais que cependant, le nombre de jeunes augmentait. La principale raison semblait être le manque de structures d'échanges avant et après les entraînements, tel qu'un club house. De plus, j'ai appris que, la conservation du lien intergénérationnel dans le sport, était quelque chose de primordial. Je tiens par ailleurs à rappeler que, au niveau de la piscine, sont regroupés : (*cf annexe 12*)

- Deux courts de tennis extérieurs.
- Un city stade.
- Un boulodrome.

Bien qu'étant une pratique réalisée par tous, la pétanque à Précigné est essentiellement pratiquée par les personnes retraitées. Il en est de même avec le city stade, qui lui est utilisé que par les jeunes de la commune. Ce Site est donc utilisé par des gens de tout âge, mais malheureusement le lien intergénérationnel est rompu car il n'existe aucune réelle connexion entre les différents équipements mise à part le chemin qui les dessert.

Dans un premier temps, sans parler d'aménagement à proprement parlé, il serait intéressant d'organiser des journées, sous forme de mini tournoi, dans lesquelles on mélangerait les générations et chacun pour s'essayer à la pratique de l'autre. Pour cela, il faut que des familles entières puissent venir profiter de ces équipements. C'est là que l'aménagement du territoire entre en jeu. En effet, si l'on veut que des familles, ou que des groupes des personnes d'âges variés, se retrouvent pour partager un moment au city stade ou au boulodrome, il faut qu'il y ai de quoi les accueillir. Or aujourd'hui, à ces deux endroits, il n'y a ni banc, ni table de pique-nique alors que l'on se trouve dans une zone arborée très charmante. Afin de pouvoir se retrouver et partager cet endroit, la mise en place de ce genre d'équipements me semble indispensable.

De plus, dans un même souci de création de lien social et de lien intergénérationnel, on retrouve le problème du manque de structure d'échanges au sein du club de tennis. En effet, la création d'un club house semble être une bonne idée pour renouer le contact entre les licenciés et cela peu importe leur âge. Cependant le CESE

des Pays de la Loire recommande de mutualiser les équipements et de jouer sur leur modularité. C'est pourquoi deux choix s'offrent à moi. Le premier est la création d'un lieu d'échanges au niveau de la salle de sport, ce qui permettra de faire une zone de contact et d'échanges entre les joueurs de tennis et les pratiquants d'art martial. La deuxième solution est de créer cette zone au niveau du site de la piscine. Dans ce cas, il faudra que ce lieu soit, en plus d'être un club house pour le tennis, propice à la création de liens intergénérationnels sur le site, notamment en amenant du lien entre le city stade et le boulodrome.

La pétanque étant réputée pour être un sport pratiqué par toutes les générations, c'est sur cette discipline qu'il faut axer le renforcement du lien intergénérationnel. J'ai pu remarquer, depuis le temps que je vis sur la commune, que le boulodrome est rarement utilisé dans son intégralité. Il est donc possible d'utiliser une partie du boulodrome pour y développer d'autres activités. Afin de développer le lien intergénérationnel, il faut proposer aux jeunes une activité qui leur plaise à cet endroit. En effet, de cette manière, les jeunes seront plus tentés pour venir à cet endroit, et ils y créeront plus facilement des liens avec d'autres personnes, du même âge ou non. Afin de rester dans le domaine sportif, l'une des possibilités est de transformer une partie de cet espace sécurisé en skate parc. En effet, les pistes de skate parc attirent beaucoup les jeunes et de plus c'est un équipement non présent dans la commune. Cependant, comment être sûre que les personnes ayant pour habitude de pratiquer le boulodrome accepteront de voir des jeunes et des enfants venir faire les « fous » sur leur espace ? Or, c'est de la que part la création de lien social. En effet, il faut d'abord accepter l'autre pour pouvoir ensuite partager avec lui. Même si parfois nous nous pensons opposés aux autres, cela ne reste qu'une idée reçue. C'est pourquoi un premier pas doit être fait, et cet aménagement est une prémices à ce premier pas. En effet, de part cet aménagement, on crée le lieu de rencontre intergénérationnel. J'ai donc réalisé un zonage pour le découpage du boulodrome actuel situé sur la droite de la photo nommée *annexe 12*. Sur ce zonage, j'ai fait en sorte qu'il n'y est pas une frontière nette entre le skate parc et le boulodrome. De la même manière que cet aménagement vise à effacer la frontière des âges. De plus, j'ai laissé des zones arborées dans lesquelles on pourra retrouver des bancs et des tables de pique-nique afin de profiter de l'espace en famille.



Légende :



Vue aérienne représentant un zonage du futur bouledrome.

Sur cette vue aérienne, la zone 1 correspond à la partie qui restera un espace dédié à la pétanque. La zone 2 serait l'espace à réaménager afin d'en faire un skate parc. Il faudra donc bitumer cette partie de l'actuel bouledrome afin de le rendre praticable. Pour ce qui est des équipements sur le skate parc, on peut voir sur la photo (cf *annexe 13*) un exemple qui serait approprié pour Précigné. Cet aménagement de skate parc ne vient pas au hasard puisque Monsieur le Maire me l'avait évoqué lors d'un entretien. Cet équipement rentrera donc dans la politique de la commune.

■

Le dernier problème non encore traité est celui du club house de tennis. En effet, le club de tennis n'a aucune structure d'échanges pouvant accueillir les joueurs avant et après les entraînements. Cependant, le tennis n'est pas le seul dans ce cas là, puisqu'il en est de même pour le judo. Au jour d'aujourd'hui, seul le tennis rétorque ce manque puisque l'association perd des adhérents adultes à cause de celui-ci. Le

judo n'a pas encore évoqué ce manque. Or, il est important d'anticiper, c'est pourquoi, il me semble judicieux de créer un nouveau bâtiment qui pourra être utilisé par les deux associations. Ce bâtiment sera partagé par les deux associations dans le même but : favoriser les échanges entre les adhérents des clubs. Par chance, la salle omnisport accueille ces deux associations. Il est donc possible de construire un bâtiment dans le prolongement de la salle (cf annexe 14). Le bâtiment sera accessible via les deux salles et sera un espace d'échanges et de repos, avec de quoi s'asseoir et consommer les produits ainsi vendus par les associations, tel une buvette.

La photo ci-dessus nous montre un exemple du bâtiment qui pourrait être construit dans l'espace disponible aujourd'hui. (cf annexe 14)

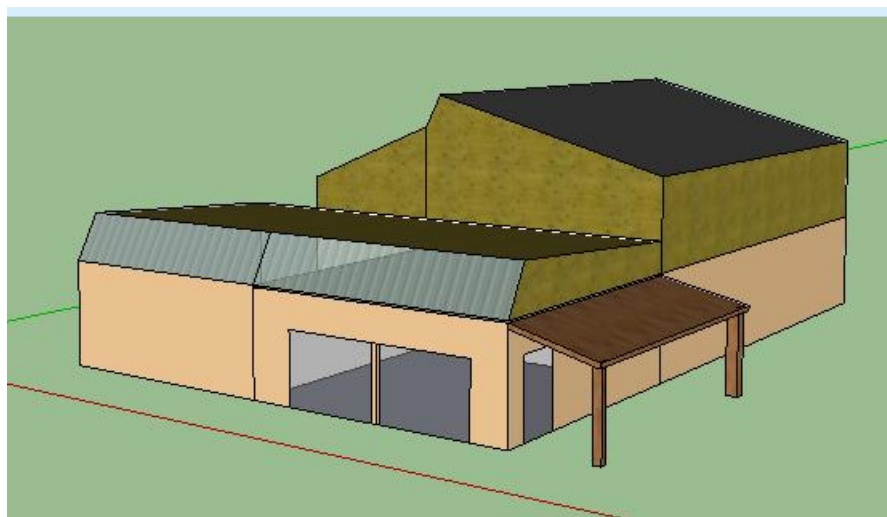


Photo montrant le club house venant se greffer à l'encontre des deux salles existantes.

5. Les acteurs majeurs du projet.

Au jour d'aujourd'hui, la pratique sportive doit être gérée à l'échelle d'un bassin de vie, de manière à ce qu'elle soit la plus cohérente possible. De part ce fait, l'échelle de l'intercommunalité est la plus adaptée pour gérer cette question. C'est Pourquoi les acteurs dans ce type de projet vont être nombreux. En effet, chaque association à son mot à dire sur la question, et chaque commune voudra sa part du gâteau. Les maires des différentes communes de l'intercommunalité vont donc avoir un rôle essentiel. Cependant, c'est avant tout sur les associations et les usagers que vont se porter les intentions.

Cependant, avant de se lancer dans les projets, il faut respecter une certaine cohérence à plus grande échelle. Bien sur, il faudra respecter les exigences du SCOT, mais étant donné la dimension sportive du projet, il faudra aussi

respecter les attentes du CDOS et donc du CNOSF. Le schéma ci-dessous récapitule les grandes lignes du jeu d'acteurs.

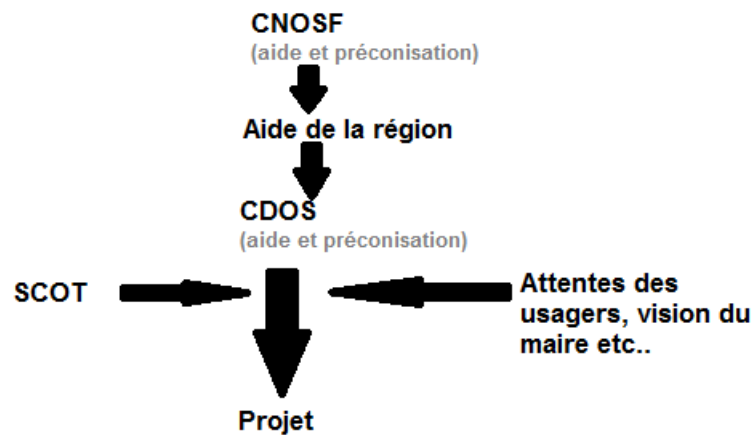


Schéma : jeu d'acteur.

V. Conclusion

Le but premier de ce projet était de réussir à renforcer les liens sociaux au sein de la commune via un aménagement à but sportif du territoire. Après une étude et des recherches sur le sport et la société, j'ai découvert que le sport pouvait créer des liens sociaux notamment lorsqu'il respecte le principe d'égalité des chances. De part ce fait j'ai cherché à rendre le sport accessible à tous, notamment en rendant l'accès à Sablé sur Sarthe moins contraignant mais également en sécurisant son accès sur la commune. Dans un second temps, j'ai pu remarquer l'importance des liens intergénérationnels dans la société et dans le sport. C'est pourquoi j'ai cherché à faire en sorte que les lieux de sport puissent être des lieux où toutes les générations se rencontrent. Le skate parc au niveau du boulodrome ainsi que le club house sont des aménagements ayant pour but de favoriser ces liens intergénérationnels.

Ces propositions répondent à ma problématique de départ qui s'inscrivait dans le thème : Sport et Société. Cependant il est vrai que d'autres pistes auraient pu être suivies, comme notamment favoriser l'accès des PMR au sport, bien que celles-ci ne soient pas en grand nombre sur la commune.

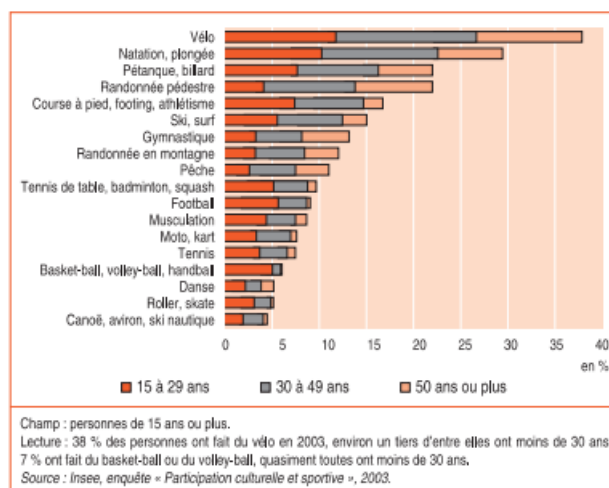
Annexes :

Graphes et tableaux

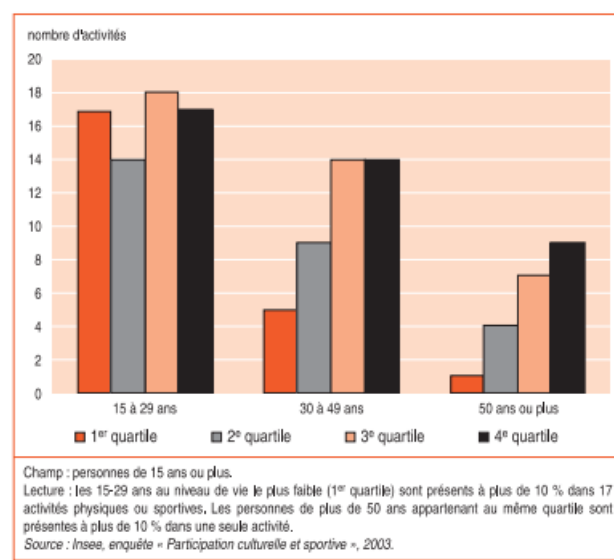
Activités physiques et sportives	Part de femmes (en %)	Effectif (en milliers)	Activités physiques et sportives	Part de femmes (en %)	Effectif (en milliers)
Danse	79	1 928	Musculation	40	1 549
Gymnastique	78	4 850	Tennis	39	1 297
Equitation	64	814	Golf	39	296
Natation, plongée	57	7 543	Pétanque, billard	38	3 713
Patinage, hockey	56	843	Tennis de table, badminton, squash	37	1 579
Randonnée pédestre	56	5 531	Basket-ball, volley-ball, handball	35	967
Vélo	48	8 303	Arts martiaux	32	253
Randonnée en montagne	48	2 585	Moto, kart, automobile	28	913
Roller, skate	47	110	Sports de combat	24	85
Ski, surf	44	2 995	Pêche	23	1 094
Course à pied, footing, athlétisme	41	3 254	Rugby	16	72
Canoë, aviron, ski nautique	41	806	Football	14	533
Voile, planche à voile	40	546	Chasse	7	95

Champ : personnes de 15 ans ou plus.
Source : Insee, enquête « Participation culturelle et sportive », 2003.

Annexe 1 : Tableau montrant l'intégration des femmes dans le sport en France



Annexe 2 : Les français et le sport



Annexe 3 : Présence en nombre significatif des français dans les activités sportives en fonction de leur âge et de leur revenu

Taux de pratique	Niveau de vie			
	1 ^{er} quartile	2 ^e quartile	3 ^e quartile	4 ^e quartile
45 à 50 %				vélo
40 à 44 %				natation, plongée
35 à 39 %		vélo		
30 à 34 %				randonnée pédestre
25 à 29 %	vélo	natation, plongée		ski, surf
20 à 24 %	natation, plongée	pétanque, billard		pétanque, billard, course à pied, footing, athlétisme
15 à 19 %	pétanque, billard	randonnée pédestre		gymnastique, randonnée en montagne
10 à 14 %	course à pied, footing, athlétisme, randonnée pédestre, pêche, football	course à pied, footing, athlétisme, ski, surf, pêche, gymnastique	course à pied, footing, athlétisme, ski, surf, randonnée en montagne, gymnastique	tennis de table, badminton, squash, tennis, pêche, musculation, moto, kart
5 à 9 %	gymnastique, musculation, tennis de table, badminton, squash, basket-ball, volley-ball, handball, ski, surf, randonnée en montagne, tennis, moto, kart, automobile, danse, roller, skate	football, randonnée en montagne, tennis de table, badminton, squash, moto, kart, automobile, musculation, tennis, basket-ball, volley-ball, handball	football, moto, kart, automobile, tennis, basket-ball, volley-ball, handball, danse	football, canoë, aviron, ski nautique, roller, skate, voile, planche à voile, basket-ball, volley-ball, handball, danse

Champ : personnes de 15 ans ou plus.
Lecture : 29 % des personnes au niveau de vie le plus faible (1^{er} quartile) font du vélo contre 47 % des personnes au niveau de vie le plus élevé.
Source : Insee, enquête « Participation culturelle et sportive », 2003.

Annexe 4 : Accessibilité aux pratiques sportives en fonction des revenus

POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

	2011	%	2006	%
Ensemble	2 473	100,0	2 202	100,0
Agriculteurs exploitants	29	1,2	63	2,8
Artisans, commerçants, chefs entreprise	106	4,3	82	3,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	74	3,0	70	3,2
Professions intermédiaires	283	11,4	208	9,4
Employés	352	14,2	403	18,3
Ouvriers	577	23,3	568	25,8
Retraités	774	31,3	517	23,5
Autres personnes sans activité professionnelle	279	11,3	291	13,2

Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations complémentaires.

Annexe 5 : Population de Précigné de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

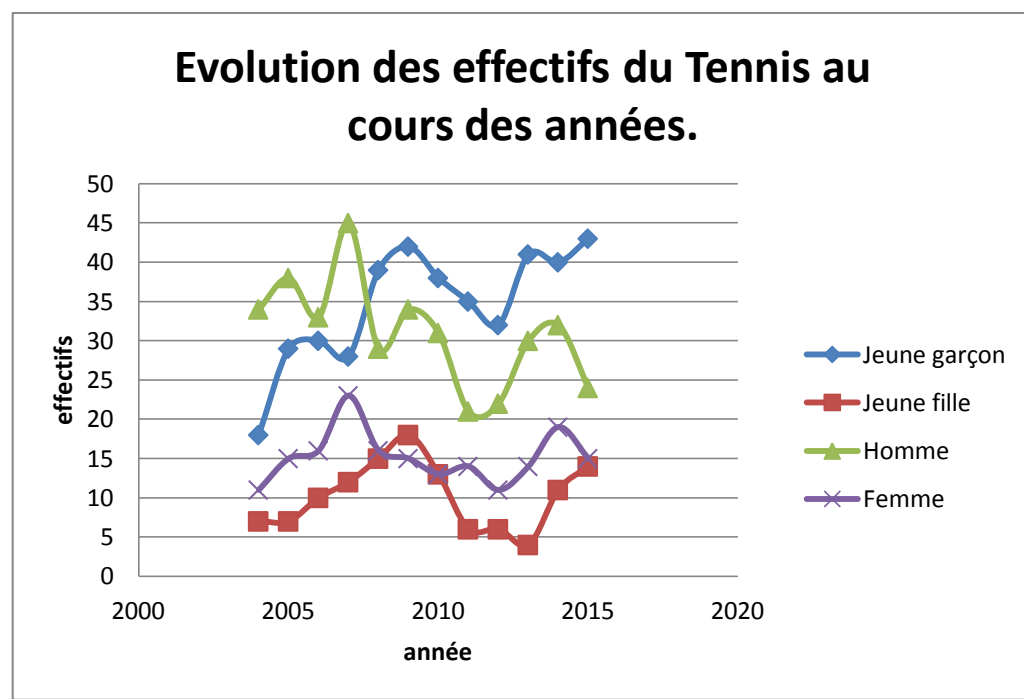
	2011	%	2006	%
Ensemble	3 106	100,0	2 841	100,0
0 à 14 ans	629	20,3	607	21,4
15 à 29 ans	429	13,8	445	15,7
30 à 44 ans	615	19,8	659	23,2
45 à 59 ans	666	21,4	556	19,6
60 à 74 ans	397	12,8	326	11,5
75 ans ou plus	370	11,9	248	8,7

Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations principales.

Annexe 6 : Population de Précigné par grandes tranches d'âges.

Distance à l'équipement Quartier	Boule de fort	Salle de gym	Piscine, Tennis, City stade	Salle multisports et terrain de foot
1	225 m	535m	600m	520m
2	235m	545m	610m	530m
3	430m	745m	810m	725m
4	485m	800m	860m	780m

Annexe 8 : Tableau représentant les distances à vol d'oiseau entre les équipements sportifs et les différents quartiers à loyer modéré.



Annexe 9 : Evolution des effectifs du tennis au cours des 11 dernières années

Carte et photographie



Annexe 7 : carte indiquant la position de Précigné

Source : internet et « Le Maine libre »



annexe 10 : portion de route à trottoirs étroits



Annexe 11 : chemin piéton liant la piscine au stade de football



Annexe 12 : vue aérienne du site de la piscine



Annexe 13 : exemple de skate parc

Source : www.grind-division.com



Annexe 14 : vue aérienne de la salle omnisport



Dynamisons le sport à Précigné !

Le SPORT occupe une place de plus en plus grande dans la société française.

En effet il est source de bien être personnel, il joue un rôle important dans l'économie et est un des vecteurs les plus importants d'intégration social.

C'est pourquoi il est important de redonner de l'élan au sport dans notre commune !

Afin de faire proposer des idées d'aménagement du territoire, et dynamiser le SPORT dans notre commune de PRECIGNE, je dois, en lien avec mon parcours scolaire, faire une étude auprès de vous, pour connaître vos attentes.

Pour m'aider à réaliser ce projet, je vous serais très reconnaissant si vous acceptez de consacrer 5 minutes pour compléter ce questionnaire.

Je vous remercie de le déposer dans l'urne, qui se situe à coté de l'endroit ou vous avez pris ce questionnaire.

Je compte sur vous tous, et apprécie votre collaboration.

Offe Romain

Contact : offe.romain@hotmail.fr

Le Sport à Précigné

Le questionnaire à pour but de montrer la place occupée par le sport à Précigné ainsi que l'attente en terme de sport des Précignéens.

Question 1 :

Êtes-vous :

- ☐ Homme
- ☐ Femme

Question 2 :

Possédez-vous un handicap ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Commentaire :

Question 3 :

Pratiquez-vous du sport ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Question 4 :

Si oui, à quelle fréquence ?

- ☐ une à plusieurs fois par semaine
- ☐ au moins un fois par mois
- ☐ quelques fois dans l'année
- ☐ Autre

Question 5 :

Où pratiquez-vous le sport ?

- ☐ Précigné
- ☐ Sablé
- ☐ Autre

Question 6 :

Dans quel cadre faites-vous du sport ? (Club, seul(e), en salle de fitness, etc..)

Réponse :

Question 7 :

Quelles raisons vous ont poussées à pratiquer le sport à cet endroit ?

Réponse :

Question 8 :

Estimez-vous qu'il manque d'infrastructures sportives à Précigné ?

- ☐ Oui
☐ Non

Question 9 :

Si oui, listez ce qui selon vous manque à Précigné.

Réponse :

Question 10 :

veuillez noter brièvement ce qui vous plait dans la commune : (sport, culture, commerce etc..)

Réponse :

Question 11 :

Selon vous est-il facile de faire du sport à Précigné :

0 non pas du tout

5 oui très facile

0 1 2 3 4 5

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Bibliographie

- CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL DES PAYS DE LA LOIRE. *Le sport, vecteur de lien social et rôle éducatif* : Commission "Culture – Patrimoine – Tourisme – Sport – Vie associative". Session du 21 et 22 juin 2012. Consulté le 22 février 2015.
- CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL DES PAYS DE LA LOIRE. *Le sport au service de la vie sociale : Avis du conseil économique et social* sur le rapport présenté par M. André Leclercq au nom de la section du cadre de vie. 2007. Consulté le 22 février 2015.
- Wikipédia [20 janvier 2015]. En ligne.
http://fr.wikipedia.org/wiki/Sport_en_France
- INSEE [Janvier 2014]. En ligne.
http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/DONSOC06zu.PDF
- E-MONSITE [05 Mars 2015]. En ligne. <http://sportcultureetsociete.e-monsite.com/pages/ii-quel-role-joue-le-sport-dans-la-societe.html>

Titre : « Améliorer la cohésion sociale à l’aide d’un meilleur aménagement sportif de la commune de Précigné. »

Résumé :

Précigné est une petite commune rurale de la Sarthe. Comme dans toutes les communes, on y retrouve de nombreuses disparités sociales. Aujourd’hui afin d’assurer le bien vivre de la ville, il est important de veiller à ce que l’égalité des chances soit respectées, afin d’assurer une cohésion sociale entre les différents groupes sociaux de la commune.

Le sport est une discipline qui permet d’effacer les différences sociales pendant un certain temps, mais seulement si il est partagé de façon égalitaire. En effet le sport est créateur de liens. On s’y retrouve pour échanger, se confronter aux autres et montrer qu’on est tous capable de pratiquer. C’est pour cela que ce projet vise à renforcer la cohésion sociale au sein de la commune de Précigné via des aménagements à but sportif.

L’aménagement du territoire évoqué dans ce projet, aura pour but de rendre accessible le sport à tous et cela d’une façon sécurisante. Cet aménagement sera également pensé de façon à maximiser les échanges entre les personnes, de classes sociales différentes ou non. Cela va alors permettre de renforcer, ou même de créer des liens entre ces personnes qui habituellement ne se côtoient pas.

Les aménagements ainsi réalisés n’ont pas un but essentiellement sportif puisqu’ils chercheront à répondre à des problèmes plus généraux qui s’inscrivent notamment dans la thématique « sport et société ».